

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 9 (1963)

Heft: 5

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A nos lecteurs et abonnés

Chers amis,

Depuis des semaines, certains d'entre vous nous signalent qu'ils reçoivent en double exemplaire le « Messager ». Qu'ils ne se préoccupent point, cela provient momentanément de la transformation de notre fichier, l'ancien chevauchant sur le nouveau.

Certains d'entre vous ne reçoivent pas le numéro auquel ils ont droit. Et nous, par contre, recevons de nombreux numéros en retour avec la mention « n'habite pas à l'adresse indiquée ». Or, vérification faite, nous sommes obligés de constater que cette anomalie ne nous est pas imputable. Il y aurait lieu par conséquent d'alerter votre concierge ou le cas échéant de faire une réclamation à la poste.

N'oubliez pas que tout changement d'adresse doit être accompagné d'un timbre de 50 centimes.

En libellant soit votre chèque, soit votre versement postal, nous vous demandons instamment d'écrire votre nom et adresse en lettres majuscules, si vous voulez qu'aucune erreur ne se glisse dans notre fichier.

Et, pour terminer, voici enfin une bonne nouvelle. Le « Messager », à partir du mois de septembre, fera un concours de paysages et villes de notre pays. Pour y participer, tout lecteur de notre petite revue devra être abonné. Il est encore trop tôt pour vous parler des prix, mais d'ores et déjà nous pouvons vous dire que certains d'entre eux réservent de belles surprises.

Abonnez-vous vite, faites de la propagande autour de vous, et n'oubliez pas que nos pages de publicité touchent toute la colonie suisse de Paris.

La Rédaction.